Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 54 (2007)

Heft: 3-4

Artikel: L'un des architectes de la protection de la population s'en va

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-370566

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DÉPART À LA RETRAITE

L'un des architectes de la protection de la population s'en va

OFPP. En tant que coordinateur du projet Protection civile 95 et chef d'état-major de l'organisation du projet Protection de la population, Karl Widmer, sous-directeur de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), a marqué de son empreinte le système moderne de protection en cas de catastrophe de notre pays. Il prendra sa retraite à la fin du mois de juin 2007.

Karl Widmer peut être fier de sa longue et intense carrière au service de la protection civile et de la protection de la population. En 1969, il a 25 ans lorsqu'il rejoint l'Office fédéral de la protection civile (OFPC), dirigé alors par Walter König. Sa formation d'instructeur terminée, l'ancien maître secondaire travaille pendant 10 ans comme instructeur pour les cadres de la protection civile. Dans les années 70, l'instruction au sein de la protection civile était encore en chantier et les instructeurs fédéraux prenaient leur bâton de pèlerin pour aller prêcher la bonne parole durant des semaines dans les centres d'instruction cantonaux et communaux du pays.

En 1980, Karl Widmer prend la tête de la nouvelle section Cours 1; en charge de la formation à la conduite, cette section conçoit et dispense les cours pour les chefs locaux et les chefs de la protection d'établissement. Karl Widmer fait alors déjà œuvre de pionnier: on lui doit en particulier les légendaires cours combinés d'état-major ainsi que le règlement «Conduite de l'organisation de protection civile». C'est malheureusement aussi à cette époque que sont introduits les fameux «Nagelseminare», ces cours de répétition consacrés à clouer des lattes, dont la mauvaise réputation entacha longtemps l'image de la protection civile, ce que Karl Widmer déplore encore aujourd'hui.

Karl Widmer n'a eu de cesse d'améliorer la qualité de l'instruction au sein de la protection civile, que ce soit au niveau des instructeurs, des documents d'instruction ou des cours. Il arrivait que certains documents de cours soient adaptés en un week-end et les instructeurs devaient faire preuve de beaucoup de souplesse le lundi matin lors de l'ouverture du cours. De telles adaptations n'étaient techniquement pas aisées à l'époque, puisqu'on travaillait encore avec la ronéotypie... et les instructeurs arrivaient au cours les mains bleuies par les stencils.

En tant que chef de la section Cours 1, Karl Widmer laisse un souvenir positif et durable auprès de ses collaborateurs. Sa vision et ses principes d'autrefois sont toujours d'actualité. Il exigeait de ses collaborateurs des résultats pratiques, simples et justes, un travail engagé, exigeant et compétent en faveur des participants et, d'une manière générale, une ouverture d'esprit, une attitude positive et un sens de la camaraderie.

PHOTO: OFPP

Karl Widmer, un personnage clé des réformes de la protection civile et de la protection de la population.

A la fin des années 80, Tchernobyl, Schweizerhalle et la fin de la Guerre froide ont conduit à la réforme de la protection civile. En 1989, Karl Widmer a été nommé coordinateur de projet par Hans Mumenthaler, qui dirigeait alors l'OFPC, devenant de ce fait le personnage clé de la réforme de la protection civile 95. Ce projet, dans lequel Karl Widmer a mis toute son énergie, visait à moderniser la protection civile et à l'orienter, enfin, sur les catastrophes et les situations d'urgence.

Au milieu des années 90, alors que l'office était dirigé par Paul Thüring, Karl Widmer est nommé chef de la division Organisation de l'OFPC. Il a réorganisé en profondeur ce secteur selon le principe «plus de contenu, moins de forme» pour en faire un véritable organe d'état-major au sein de l'office ainsi qu'un «think tank» en matière de protection civile suisse. Il est ensuite nommé sous-directeur.

Un autre grand projet est mis en route en 1998: la réforme de la protection de la population. Jusqu'en 2003, Karl Widmer travaille avec les deux chefs de projet et conseillers d'Etat de l'époque Peter Schmid (BE) et Andreas Koellreuter (BL) comme chef d'état-major de l'organisation de ce projet national. C'est à ses talents d'organisateur, ses connaissances approfondies de la matière, sa ténacité et sa diplomatie que l'on doit la réussite de ce projet ambitieux. On peut le dire: Karl Widmer est l'un des architectes de la protection de la population moderne de notre pays.

Karl Widmer disposait d'un bon bagage pour remplir ses tâches: tout d'abord sa carrière militaire qui débuta dans les troupes de sauvetage où il a atteint le grade de commandant de bataillon; passé ensuite officier d'état-major général, il a été nommé chef d'état-major d'une division territoriale et a finalement été placé au commandement d'un régiment d'infanterie territorial, en tant que colonel EMG. Durant ce parcours imposant, il a acquis de très bonnes compétences spécifiques et une grande expérience de la conduite tout en se tissant un vaste réseau de relations, autant d'atouts dont il a fait profiter l'office et la protection de la population.

JM. Tant au service que dans les rangs de l'Union suisse pour la protection civile, Karl Widmer a également accompli un travail précieux. Lors de l'Assemblée des délégués de l'USPC le 5 mai dernier, le président Walter Donzé a salué les mérites de Karl Widmer en ces termes:

«A la mi-février 2003, la direction de l'Office fédéral de la protection de la population a désigné son vice-directeur comme représentant de l'office dans l'organe de direction de notre association. Le 7 mars 2003, Karl Widmer prenait part à sa première séance du Comité directeur de l'USPC. A ce poste, Karl Widmer a toujours occupé les premières places. Grâce à ses grandes connaissances professionnelles, à son sens aigu de l'analyse et surtout par son approche collégiale et partenariale, il a contribué à une bonne ambiance au sein de la direction de notre association. Il a su emprunter au mieux les voies parfois difficiles de l'administration fédérale, ce qui s'est avéré souvent fort utile pour l'USPC. Nous te souhaitons, Karl, une retraite méritée, sereine et sportivement active.»

Quant à son flair politique, c'est au Conseil communal de Münchenbuchsee qu'il l'a aiguisé.

Au sein de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) créé en 2003, Karl Widmer s'est avant tout investi dans la mise en œuvre du projet «Protection de la population». Parallèlement, il s'est penché sur la politique de sécurité au sein d'innombrables commissions, groupes de travail et institutions nationales. Il a aussi siégé pendant de nombreuses années au comité directeur de l'Union suisse pour la protection civile (USPC). Au niveau international, il a joué le rôle de «ministre des affaires étrangères» de l'office en représentant la protection de la population suisse auprès des autorités étrangères et des médias.

Thurgovien d'origine – son accent le trahit encore aujourd'hui – Karl Widmer se sent comme à la maison à Münchenbuchsee, où il vit avec sa femme. Amoureux de la montagne, il possède depuis quelques années une résidence secondaire à Davos. C'est d'ailleurs là-bas que vous aurez le plus de chances de le rencontrer, que ce soit sur un chemin de randonnée en été ou une piste de ski de fond en hiver. En effet, Karl Widmer aura certainement une retraite active, à l'image de sa carrière. □

GALERIE DE PHOTOS SUR INTERNET

La protection de la population en images

OFPP. L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) possède un grand nombre de photographies dont une partie est désormais aussi disponible sur Internet. Il s'agit là d'un matériel d'illustration à l'usage des cadres.

Quel commandant de la protection civile ou des sapeurs-pompiers, quel instructeur ou quel employé d'administration au service de la protection de la population n'a jamais eu besoin d'une photo pour illustrer un rapport, une conférence donnée lors d'une réunion d'information ou d'un cours ou encore un bulletin de sa commune? L'Office fédéral de la protection de la population fournit désormais via Internet un lot de base comprenant des photos des différentes organisations partenaires de la protection de la population, destiné à cet effet.

La qualité des photos à télécharger se prête idéalement à des exposés et d'autres présentations similaires. Lorsqu'une photo à plus haute résolution est requise, par exemple pour la reproduction dans une brochure ou sur une affiche, vous pouvez contacter l'unité responsable de la communication au sein de l'OFPP. La galerie photographique, qui peut encore être développée, est accessible sur le site de la protection de la population www.protpop.ch (sous Services/Galerie de photos). □

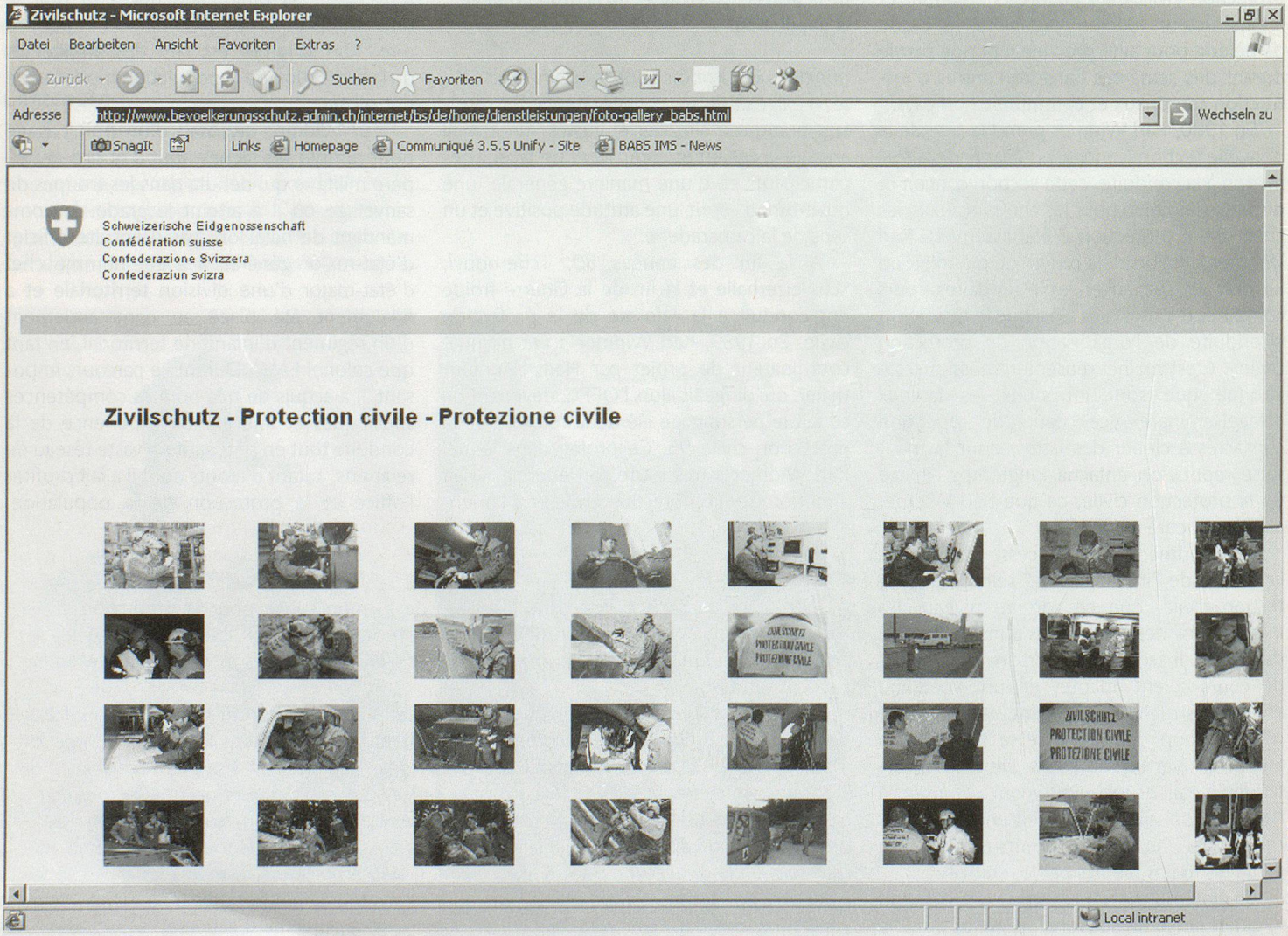

PHOTO: OFPP

Une sélection de photos sur Internet.